

LETTRE DES AMIS n° 149*** VŒUX POUR 1998**

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne adressent aux Conservateurs et à l'ensemble du personnel des Archives départementales et municipales de Toulouse ainsi qu'à tous leurs Amis, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

*** COTISATION 1998**

La cotisation pour 1998 s'élève à 130 F. Il convient d'en adresser, sans tarder, le montant à notre Association, 11, boulevard Griffoul-Dorval 31400 Toulouse.

Les chèques doivent être obligatoirement libellés à l'**ordre de l'Association des Amis des Archives**. Indiquer au dos du chèque : "Cotisation 1998".

(La cotisation est fixée à 65 F pour les étudiants et les chômeurs).

Les nouveaux Amis ayant adhéré à notre Association depuis le mois de septembre dernier sont dispensés du paiement de la cotisation 1998.

Rappel important : Afin d'alléger notre travail de secrétariat, nous vous rappelons qu'il **n'est plus adressé de timbre de validation** justifiant du paiement de la cotisation annuelle.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

*** DATES À RETENIR**

1) Samedi 10 janvier prochain visite du Musée d'"**Histoire de la Médecine**" à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques ainsi que de la salle des Pèlerins, de la Chapelle et de la Salle des Colonnes (Saint-Lazare).

Rendez-vous à **10 heures précises** devant l'entrée de l'**Hôtel-Dieu Saint-Jacques 2**, rue Viguerie à Toulouse.

2) **Mercredi 14 janvier** prochain, à 21 heures précises, **Salle du Sénéchal** 17, rue de Rémusat à Toulouse, la **Société toulousaine d'Etudes médiévales** et l'**Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne** organisent conjointement une conférence au cours de laquelle **M. Pierre Gérard**, Conservateur honoraire du Patrimoine abordera le sujet suivant : "Toulouse et la Navarre au XIIIe siècle : St-Sernin, Artajona".

3) **Samedi 24 janvier** prochain, à **9 h 30 précises**, aux **Archives départementales**, deuxième "**atelier de paléographie**" animé par **Louis Latour**, vice-président de notre Association.

* À PROPOS DES COURS DE PALÉOGRAPHIE

Du fait de l'indisponibilité de Madame **Douillard** et du départ probable, prochain de Mlle **Langé** appelée à d'autres fonctions, nous sommes contraints d'interrompre les cours de paléographie pour une durée indéterminée.

Pour permettre cependant à nos amis de continuer à progresser dans la lecture des documents anciens, nous mettrons en place, à partir de janvier 1998, un **atelier de paléographie** animé par **Gilbert Floutard** pour la présentation des documents et par **Louis Latour** pour leur lecture et leur transcription sur le modèle de ce que nous avons expérimenté le 15 novembre dernier.

Par **atelier** nous voulons marquer qu'il ne s'agit pas d'un cours magistral donné par des professionnels mais d'un travail d'équipe qui nécessitera l'effort et la participation du plus grand nombre et... l'indulgence de tous.

* REMERCIEMENTS

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient bien vivement notre amie Mme **Geneviève Moulin** et Mme **Aubaud**, Présidente de l'Association des dentellières du Sud-Ouest pour la présentation faite à l'intention des Amis, le samedi 15 novembre dernier de la remarquable exposition "Dentelles d'hier et d'aujourd'hui" qu'elles ont réalisée à l'Espace-Bonnefoy de Toulouse.

* IMPORTANT

Comme vous le savez, notre Association vient d'être installée dans de nouveaux locaux dépendants des Archives départementales beaucoup plus amples et plus confortables situés au 14, boulevard Griffoul-Dorval. (Entrée par le portail vert près du Pont de chemin de fer). Un grand parking est à votre disposition si vous souhaitez venir nous voir.

Nous disposons désormais d'un **téléphone personnel** où vous pouvez nous appeler. Il s'agit du **05.62.26.85.72**.

Mais, bien entendu, comme nous sommes tous des bénévoles, aucune permanence régulière n'est assurée. Aussi, votre appel risque parfois de rester sans réponse. Veuillez nous excuser.

Signalons toutefois que notre adresse reste inchangée : 11, bd Griffoul-Dorval 31400 Toulouse.

* POUR INFORMATION

1) Entraide généalogique du Midi toulousain

Créée le 27 octobre 1997, cette Association amie (loi de 1901) a pour but de promouvoir l'entraide entre généalogistes amateurs notamment par les moyens de communication moderne (Internet).

Siège social : Foyer d'Education populaire Etienne Billières
56, rue Jacques Gamelin
31100 Toulouse

Courrier : 10, chemin des Côtes de Pech-David
31400 Toulouse

Président : Christian Humbert

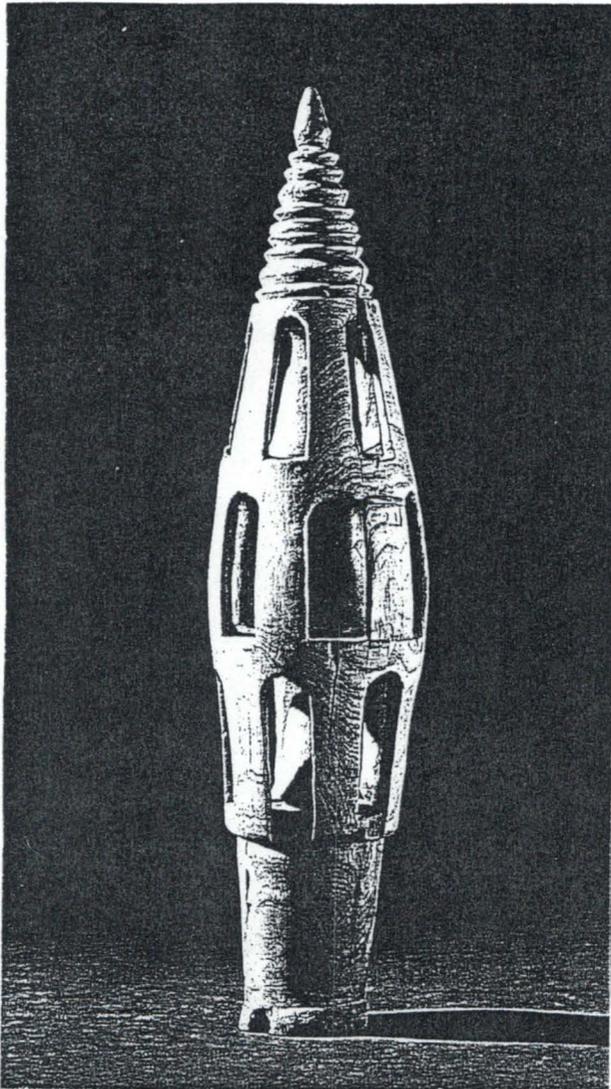
2) L'Association des Amis du Musée Campanaire de L'Isle-Jourdain (Gers) vient d'éditer une luxueuse plaquette de 52 pages intitulée :

"LE SUBREJOUG"

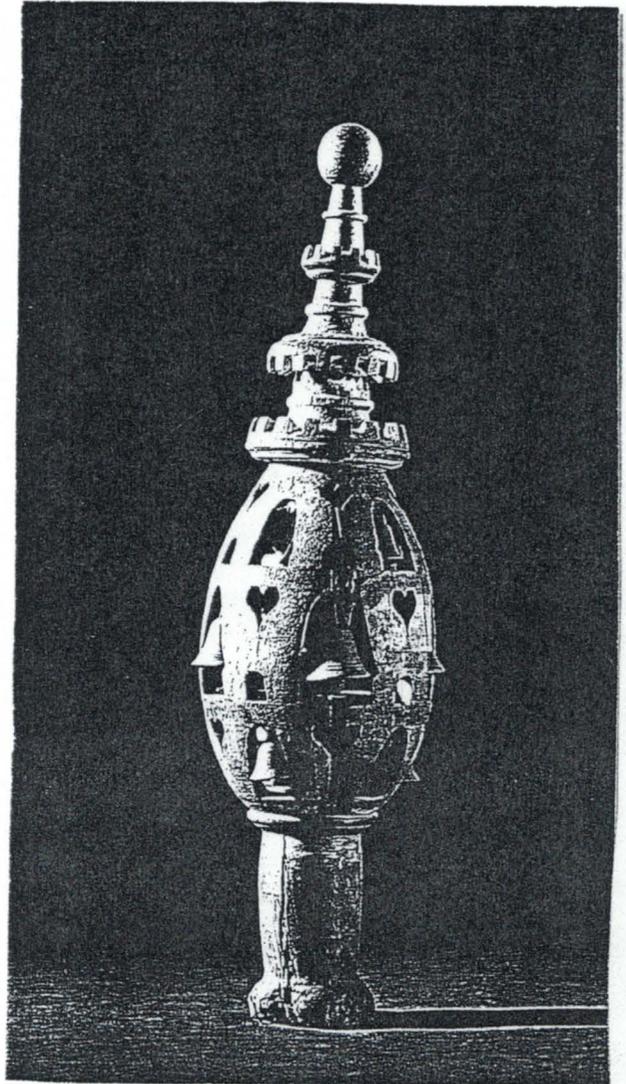
et consacrée à l'étude de cet objet si singulier, qui ornait autrefois le joug des bœufs et qui est particulier à la vallée de la Save ainsi qu'aux cantons d'Auterive et de Cintegabelle. Le texte est de **Georges Laborie**. Les photos sont de **Jean-Claude Salles**, de l'Institut Européen d'Art Campanaire.

Cette petite tranche d'histoire locale est en vente au Musée campanaire ainsi que dans les librairies de L'Isle-Jourdain au prix de 50 F. Il est aussi possible de se le procurer sur simple demande adressée à **Roger Bourse**, aux bons soins des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

Par ailleurs tout renseignement complémentaire sur cet ornement (objet, photographies, cartes postales du Lauragais, témoignages...) que pourraient fournir les Amis serait le bienvenu.



Subrejoug simple de type Savès



Subrejoug de type Lauragais

* LES TRAVAUX DES AMIS

1) Dans le n° 147 de la "Lettre des Amis" nous avons signalé la sortie des "Actes du Congrès de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne" qui s'est tenu à Rieumes et à Gimont les 21-22 et 23 juin 1996 sous la direction de nos amis de l'Association Savès-Patrimoine, consacré aux *Pays de Rivière-Verdun*.

Parmi les articles publiés⁽¹⁾ correspondant aux différentes interventions, nous relevons tout particulièrement celui de Mme **Bernadette Suau** qui présente une "Orientation bibliographique concernant les Pays de Rivière-Verdun" ainsi que celui de M. **Jean-Pierre Suau** consacré aux "Vitraux de l'ancienne cathédrale de Lombez".

⁽¹⁾ L'ouvrage publié s'intitule *Aux confins de la Gascogne et du Languedoc : les pays de Rivière-Verdun*.

A titre d'information voici, par ailleurs, la liste des nombreux intervenants, membres de notre Association avec les sujets abordés afin que vous puissiez vous faire une idée de la variété et de la richesse des interventions.

Guy Bergès	L'extension du pouvoir royal aux confins du Languedoc et de la Gascogne aux XIV ^e et XV ^e siècles.
Simone Henry	Rivière-Verdun et la forêt de Bouconne.
Raymond Lemaistre	Aspects institutionnels de Rivière-Verdun.
René Souriac	Géographie administrative et institutionnelle des pays de Gascogne Orientale sous l'Ancien Régime.
Pierre Gérard	Les possessions de Saint-Sernin sur la rive gauche de la Garonne.
Suzanne Crostes-Moncassin	La commune de Sainte-Foy de Peyrolières de 1900 à 1950 à travers le regard de l'un des instituteurs, natif du Comminges.

2) "Médiévales 96" à Baziège

Au sommaire des Actes du Colloque d'historiens qui s'est tenu à Baziège le 12 octobre 1996 publiés par l'Association A.R.B.R.E.*, nous relevons les interventions suivantes de nos amis :

Jean Odol	Le Lauragais, "terre de feu et de sang".
Gilbert Floutard	Les grandes famines de la fin du règne de Louis XIV, à Baziège.
Georges Passerat	Trobadors de pertot.
Rémy Pech	Evolution récente de l'agriculture en Lauragais.

L'ensemble des interventions a été publié dans un ouvrage intitulé *Médiévales 96* qu'on peut se procurer auprès de l'Association A.R.B.R.E., Mairie de Baziège 31450 Baziège.

3) Notre ami **Christian de Seauve** vient de faire paraître un fort intéressant ouvrage intitulé *Caraman 1581-1858. Chronique d'une maison : l'hôtel de Malbos, son environnement catholique et protestant.*

* Le siège social de cette Association dont le président est M. Philippe Ariès, professeur à l'Université Paul Sabatier, est situé à la Mairie de Baziège.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage vendu 80 F en remplissant le **bulletin de souscription joint à la lettre des Amis** et en l'adressant avec le titre de paiement au **Club des Collectionneurs Amateurs de Caraman 31460 Caraman**.

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 117

Au sujet des **communes ayant reçu des objets provenant du front**, à la fin de la guerre de 1914-1918 **pour décorer les monuments aux morts**.

Il existe aux Archives de la Haute-Garonne une liasse **cotée 3 R 15** dans laquelle on trouve une chemise portant l'indication "**Trophées de guerre : demandes (1919-1923)**" contenant des documents, notamment la liste des communes du département ayant bénéficié à la fin de la guerre de 1914-1918 de trophées de guerre.

Ainsi apprend-on, par exemple, que Sainte-Foy de Peyrolières a obtenu : 4 obus de 155, 2 casques, 5 fusils avec baïonnettes, 2 sabres représentant en tout un poids de 230 kg. La commune du Burgaud, quant à elle, a reçu 5 fusils, 3 sabres, 2 casques, 2 obus de 270. Grenade, 1 canon allemand etc...

Ces objets ont été prélevés dans les divers dépôts de matériel de l'armée française et transportés aux frais des municipalités par les Compagnies de chemin de fer.

* AVIS DE RECHERCHE n° 118

Dans la "Petite Bibliothèque" n° 87 : *Description des ordres, rangs et prééminences des habitants de Tolose gardés aux honneurs funèbres du Roy Louis XIII*, notre ami Gaston Commenge donne la liste des différents corps de métiers ayant participé à la cérémonie. Parmi eux, on trouve des **chauffetiers**, des **chevrotiers**, des **Maîtres de Palestine**, des **paumiers-tripotiers**. Qui pourrait nous indiquer à quoi correspondent ces différents corps de métiers ?

* AVIS DE RECHERCHE n° 119

Qui pourrait donner à notre ami **Roger Bourse** des renseignements complémentaires concernant les **subrejours** (objets, photographies, cartes postales du Lauragais, témoignages...) ? Ecrivez-nous ou contactez-nous. Par avance, merci !

* AVIS DE RECHERCHE n° 120

Une de nos amies, en effectuant des recherches généalogiques, a découvert une de ses ancêtres qui, **en 1692**, dans la **région de Millau**, a apporté dans sa "corbeille de mariage" **une dot de 1500 livres**.

Elle aimerait savoir à quoi correspond, à cette époque-là, dans cette région, la somme de 1500 livres ? Qui pourrait la renseigner ? (Indiquer la valeur de certains produits ou services).

* AVIS DE RECHERCHE n° 121

Un de nos amis, habitant Labastide-Saint-Sernin, aimerait avoir des renseignements concernant la maison qu'il habite appelée **Basticot** sur la carte de Cassini. Il s'agit d'une belle demeure qui présente la particularité de posséder de magnifiques caves voûtées et qui faisait partie d'un vaste domaine viticole (Date de construction ? Nom des différents propriétaires ? etc...).

Qui pourrait le renseigner ?

* AVIS DE RECHERCHE n° 122

Lors des honneurs funèbres rendus aux Rois, les corporations toulousaines devaient se présenter dans le cortège munies de leurs **cartons** sous peine d'amende. Que faut-il entendre par **cartons** ?

Qui pourrait nous éclairer ?

* LA MAISON GISCARD Á MARENGO



Ces quelques lignes sont écrites conjointement par **Joseph Giscard**, le talentueux statuaire et propriétaire de l'atelier de l'avenue de la Colonne et **Charles Gaspard**, passionné de l'histoire ancienne du quartier Marengo.

Il faut tout d'abord relever une erreur très souvent écrite : cette maison est bien la *Maison Giscard* et non la *Maison Virebent*. Les deux familles furent apparentées par alliance.

C'est en 1855 que Jean-Baptiste Giscard et son fils Bernard fondèrent l'atelier. Le fils de Bernard Giscard, Henri Giscard - professeur à l'école des beaux-arts de Toulouse et membre du jury de cette école - prit la succession. Son fils, Joseph Giscard, propriétaire actuel, après des études à l'école des beaux-arts de Toulouse, perpétuera la tradition. Ce sont donc quatre générations qui se sont succédées à la tête de cette manufacture.

L'atelier se situe à l'angle formé par l'avenue de la Colonne n° 25 et 27, la rue de Bornier n° 24 (ancienne rue des Tuileries) et la rue Paul Dupin n° 31 (ancienne rue Joyeuse). Joseph Giscard travaille seul dans cet atelier qui occupait jadis plus de cinquante personnes.

C'est vers 1920 que la Maison Giscard obtint le monopole et devint le dépositaire officiel du carmel de Lisieux pour la réalisation de la statue de *Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus* (une œuvre du révérend-père Marie Bernard).

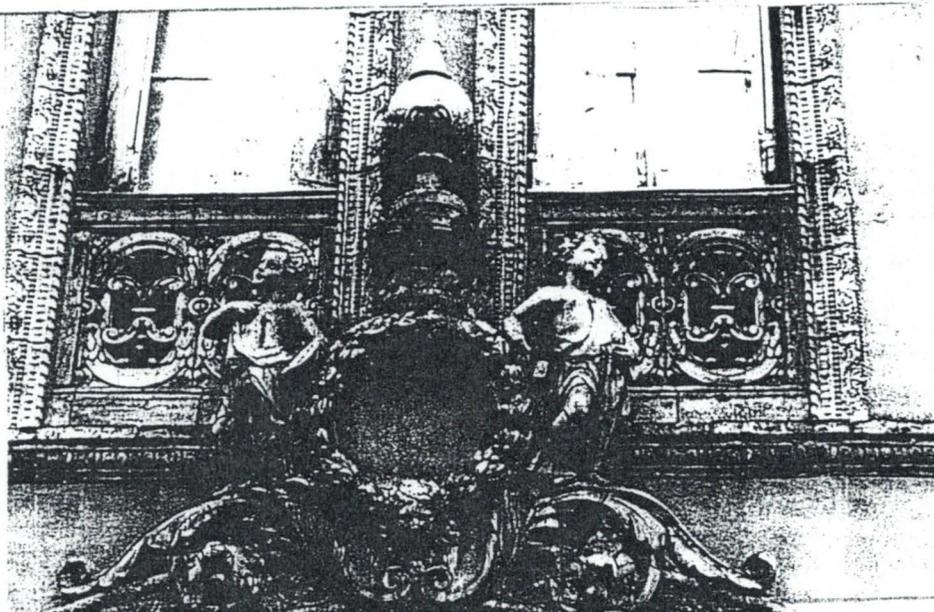
A la mort de Raymond Virebent, en 1965, Joseph Giscard récupéra les moules de la famille Virebent et les transporta dans son atelier avenue de la Colonne.

Dans cet atelier (un véritable musée) sont entreposés plus d'un millier de moules, un des plus connus étant celui du grand jurisconsulte Jacques Cujas (l'œuvre initiale d'A. Valois). On y trouve d'innombrables modèles ayant appartenu aux aïeux de Joseph Giscard. On peut y voir l'identique chaire romane de l'église de Rennes-le-Château, deux monuments aux morts grandeur nature. Dans la cour se trouvent les bassins délayeurs de l'époque. A l'intérieur, il reste les trois fours à cuire d'origine (il fallait deux jours de chauffe pour faire cuire les pièces). Il faudrait un catalogue complet pour décrire les œuvres qui sortirent de cet atelier ; nous en citerons quelques-unes :

Le tympan de la basilique Sainte-Germaine de Pibrac, les deux monuments aux morts de Couiza et de Roquecourbe (ce dernier sera coulé en bronze), le chemin de croix de l'église Saint-Aubin, une maison place Saint-Etienne, le Christ-Roi à l'orphelinat de la grande allée, les statues des évêques à l'intérieur de l'église Saint-Sylve, etc.

Il faut ajouter le travail considérable commandé par l'abbé Saunière, il y a un siècle environ, au peintre statuaire Bernard Giscard, fils du fondateur de l'atelier en 1855, pour la décoration et les sculptures de la célèbre église de Rennes-le-Château.

Les "façades mystiques" de la maison Giscard

*des singes et des anges*

Il faut souligner que ces façades ciselées et sculptées avec minutie sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques depuis le 29 octobre 1975.

Nous conseillons aux personnes intéressées d'attendre la sortie du livre de Jean-Claude Danis, spécialiste en la matière, pour une description minutieuse et détaillée.

Brièvement, nous nous contenterons de signaler : au fronton de la demeure, les initiales du fondateur de la maison, les tenants sont constitués par deux sirènes ailées ; sur le toit veillent trois singes, peut-être une façon imagée et amusante de la présentation de l'initié : celui qui n'y voit pas, celui qui n'entend pas, celui qui ne parle pas ; sur la façade latérale deux très beaux angelots soutenant une couronne végétale ; deux damiers symétriques livrant un total de soixante-cinq cases ; sur la façade arrière un écusson dont le cartouche pourrait rappeler les armes de la ville de Paris, etc.

Joseph GISCARD
Charles GASPARD

* SAINT LOUIS D'ANJOU À MARSEILLE

Dans une étude magistrale, très documentée, et qui m'a passionné, **Christian Humbert** a replacé l'évêque de Toulouse dans son époque⁽¹⁾. Qu'il me pardonne de prendre sa suite, avec beaucoup moins de talent.

Il se trouve que depuis plusieurs années, je me rends fréquemment à Marseille. J'ai appris à connaître une partie de la ville, en la parcourant à pied comme il se doit. Dès

⁽¹⁾ Petite Bibliothèque n° 85, *Saint Louis d'Anjou, un évêque mal connu*.

mes premières promenades dans le centre, j'avais été intrigué par le nom d'une artère du premier arrondissement, segment du grand axe nord-sud intercalé entre le cours Belsunce et la rue de Rome et débouchant sur la Canebière : "Cours Saint Louis d'Anjou (1274-1297) Evêque de Toulouse".

Pourquoi les édiles marseillais avaient-ils honoré un saint étranger à leur ville ?

Guillaume de Catel, dans ses *Mémoires du Languedoc*, m'a fourni les premiers éléments de réponse :

Saint Louis, appelé de Marseille, fut évêque de Toulouse après Bertrand de l'Isle... Le bien de l'église ayant requis qu'il allât à Paris, il y prêcha la bonne parole de Dieu, comme aussi en plusieurs villes d'Italie et d'Espagne, ce qu'il faisait par toutes les villes où il passait. Enfin, il vint à Brignole en Provence, en laquelle ville il était né, où étant surpris d'une fièvre ardente, après avoir reçu les sacrements que les catholiques ont accoutumé de recevoir lorsqu'ils sont extrêmement malades, il mourut âgé de vingt et trois ans six mois, le dix-neuvième d'août mille deux cent nonante sept au même lieu et à semblable jour qu'il était né. Ce qui a été remarqué être souvent attribué aux grands et signalés personnages. Il voulut être enterré au couvent des Frères Mineurs de Marseille ; c'est pourquoi l'on le nomme ordinairement Saint-Louis de Marseille. Sa vie fut si sainte et pleine de bon exemple qu'il fut canonisé par le Pape Jean vingt deuxième et mis au catalogue des Saints.

Dans son *Evocation du vieux Marseille*, André Bouyala d'Arnaud précise : *Il fut enseveli à Marseille au milieu d'un grand concours de peuple et de prodiges. On a raconté que les flambeaux du cortège, éteints par le vent, étaient aussitôt rallumés par un feu céleste et que le saint, quittant sa dépouille mortelle, apparaissait aux fidèles tantôt sous le costume épiscopal, tantôt sous la bure du franciscain. Aux XIVe et XVe siècles, on l'appelait couramment Saint-Louis de Marseille.*

Par la suite, la dépouille du saint a été victime d'un mauvais coup infligé à sa ville d'adoption.

Au cours de la lutte séculaire qui opposa les maisons d'Aragon et d'Anjou - cette dernière régnant sur la Provence - à propos du Royaume de Naples, Alphonse V d'Aragon s'empara de Marseille et mit la ville à sac (24/26 novembre 1423). Comble de l'humiliation, les Aragonais se retirèrent en emportant la chaîne qui fermait l'entrée du port (on dit qu'elle se trouve toujours dans la cathédrale de Valence), les archives de la ville et les reliques de saint Louis avec leur châsse.

Depuis les évêques de Marseille n'ont cessé de réclamer la restitution de la dépouille du saint. Ils furent entendus cinq cents ans plus tard, en 1956. Cette année-là, l'évêque de Valence (Espagne) voulut bien remettre aux Marseillais un fragment des reliques. Il était impossible de le replacer dans le couvent des Frères Mineurs qui, bâti en 1215 du vivant de saint François d'Assise entre la rue du Tapis-Vert et la Canebière, avait été détruit en 1524 pour faciliter la défense de Marseille contre les Impériaux commandés par le connétable de Bourbon, traître à son roi, passé au service de Charles-Quint.

Le précieux reste fut solennellement déposé, le 24 juin, dans l'église Saint-Ferréolles-Augustins, située quai des Belges, face au Vieux-Port. Le reliquaire est visible dans

la troisième chapelle de gauche de cette église. Le reliquaire seulement, car il est vide, la relique ayant été dérobée en 1993.

Pour revenir à la voirie marseillaise, l'élargissement de la rue Noailles en 1860, de nos jours confondue avec la Canebière, coupe en deux le Cours. La branche nord qui conduit à la porte d'Aix, fut appelée cours Belsunce (qui fut évêque de Marseille pendant la peste de 1720), tandis que la partie sud, vers la rue de Rome, reçut le nom de Cours Saint Louis, évêque de Toulouse.

Saint Louis d'Anjou est fêté à Marseille le 19 août.

Qu'en est-il à Toulouse dont il fut l'évêque ?

Michel HENRY

*** RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES
OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-
Roussillon**

De saperal à soupirail

De l'abbaye cistercienne de Gimont, il reste un mur longeant la route⁽¹⁾. Sur celui-ci figure une inscription occitane en caractères gothiques qui occupe l'emplacement du linteau d'une ouverture.

Le texte, en lettres latines classiques, peut se transcrire:

• L'AN . M . V . MOSSEN . PEY . DEBIDOS .
ABAT . FEC . FE . LAPRESENT SAPERAL
E LA CLAUTURA • ET .

La séparation est oubliée pour DEBIDOS alors que BIDOS est un village d'origine⁽²⁾.

La traduction est évidente :

"L'an mil cinq cent Messire Pierre de Bidos, abbé, a fait faire cette ouverture basse et la clôture. Etienne".

Etienne était probablement le nom du successeur de Pierre au début du XVI^e siècle, une ponctuation forte isolant la signature.

L'année 1500 marquait la fin des travaux de restauration de l'abbaye fondée en 1145.

Le diminutif SPIRACULUM, issu du verbe SPIRARE, souffler, respirer, soupirer, désignait à l'origine, une bouche d'aération, mais, par la suite, le sens de ce mot s'est

⁽¹⁾ *Les Guides Bleus, Pyrénées, Gascogne*, 1959, p. 71.

⁽²⁾ Actuellement commune du canton d'Oloron-Sainte-Marie.

étendu aux portes basses prévues pour interdire le passage des chevaux et des lourdes charges⁽³⁾.

Dans le cas présent, la largeur du champ de l'inscription correspond à celle nécessaire pour le passage d'une voiture, tandis que la hauteur au-dessus du sol ne permettait pas une charge importante.

Il fallait éviter le bruit des manutentions près d'un lieu de prière et, pour cela, s'adresser aux charretiers dans la seule langue qu'ils connaissaient.

Roger LE MONIES DE SAGAZAN

*** EN PARCOURANT LES REGISTRES PAROISSIAUX**

Victimes de l'intolérance religieuse : les abjurations des protestants de Revel

Après 1679, au faîte de sa gloire, Louis XIV veut que tous ses sujets obéissent à sa volonté. Dans cette perspective, il entreprend de faire rentrer l'ensemble des réformés au sein de l'église catholique. Colbert, qui jusque-là protégeait les protestants en raison de leurs activités financières et économiques, meurt en 1683. Sous l'influence de Louvois, les brimades et les persécutions à l'encontre des réformés reprennent avec une vigueur accrue. Pour convaincre les plus récalcitrants, on n'hésite pas à envoyer dans leurs maisons des gens de guerre, notamment des dragons, qui commettent tant de pillages et d'exactions que beaucoup "consentent", la mort dans l'âme, à se convertir.

Il arrive même, parfois, qu'une communauté tout entière de réformés sous la pression des événements, considérant que ses conditions d'existence deviennent difficilement supportables, décide en masse d'abjurer. C'est le cas notamment à Revel en 1685, l'année même de la Révocation de l'Edit de Nantes⁽¹⁾.

En effet, cette année-là, ce sont plus de 500 "religionnaires" de cette ville et des communautés voisines qui se résignent à abjurer⁽²⁾.

A cet égard, la consultation des registres paroissiaux déposés aux Archives départementales⁽³⁾ est tout à fait éloquente.

Alors que les premières abjurations en juillet et en août 1685 sont individuelles, à partir du mois d'octobre celles-ci deviennent massives. Les 14-15 et 16 octobre, on enregistre celles de la quasi-totalité des protestants de la ville. Au-delà de ces dates et jusqu'au 23 mars 1686, elles redeviennent de nouveau essentiellement individuelles. Les dernières conversions enregistrées, quant à elles, concernent des habitants de Revel ayant émigré à l'étranger et qui sont de retour au pays. La toute dernière, à ce sujet, est

⁽³⁾ Cf. à Venise, le PONTE DEI SOSPIRI, réservé aux piétons, a pu prendre ce nom par "contamination" (!) au voisinage d'une prison.

⁽¹⁾ L'Edit de Nantes est révoqué le 17 octobre 1685.

⁽²⁾ Notre ami François Laval nous signale que le plus souvent la décision de se convertir est prise à la suite d'un vote après consultation des anciens.

⁽³⁾ A.D. 31 2 E 1529.

datée du 9 septembre 1701. Il s'agit d'un certain Jean Deville nouveau converti, mon paroissien, (je cite) "*relaps par la profession qu'il avait faite dans le pays étranger de la R.P.R.*"⁽⁴⁾.

Mais, revenons en arrière et penchons-nous un instant sur la toute première abjuration datée du 21 juillet 1685 et qui concerne une nommée Suzanne Clerc ou Clergue âgée de 25 ans.

Voici dans sa formulation intégrale le texte de l'acte d'abjuration tel qu'il a été rédigé par Jean Fresquet, curé de la paroisse N.D. de Grâce :

*"L'an mil six cent huitante cinq et le 21^e jour du mois de juillet, de matin, dans l'église paroissiale de Revel au diocèse de Lavaur⁽⁵⁾ s'est présentée devant nous Jean Fresquet, prêtre et curé de ladite église, Suzanne Clergue âgée d'environ 25 ans laquelle **a librement et volontairement abjuré l'hérésie de Calvin** qu'elle avait toujours professée et après avoir publiquement fait profession de foy entre nos mains Nous dit curé, en vertu du pouvoir à nous donné par Illustrissime et Révérendissime seigneur Messire Charles Legoux de la Berchère, évêque de Lavaur, avons donné l'absolution de son hérésie à ladite Suzanne Clerc et l'avons reçue dans le giron de l'église catholique, apostolique et romaine, ayant ladite Clerc juré, la main mise sur les Saints Evangiles, de vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine et d'y faire tenir toutes les personnes qui lui seront soumises.*

Présents les sieurs Bastoulh bourgeois et Jean Jacques Brunet marchand habitants de la présente ville sy signé avec nous.

Pour Suzanne Clerc a dit ne savoir."

A peu de choses près, le contenu des actes d'abjuration varie peu au cours de la période 1685-1701 pendant laquelle ils ont été enregistrés. Par ailleurs, en examinant plus en détail les 50 pages du registre paroissial sur lesquelles figurent l'ensemble des abjurations, on peut formuler un certain nombre de remarques.

Ainsi, les **nouveaux convertis appartiennent à toutes les classes de la société** telles qu'on les trouve dans une petite ville du Midi toulousain, à la fin du XVII^e siècle. Parmi eux figurent aussi bien des nobles⁽⁶⁾ que des bourgeois, membres de professions libérales (avocats au Parlement de Toulouse, médecins, apothicaires...), que des marchands et des artisans. On trouve aussi des agriculteurs mais également des domestiques sans oublier des veuves, chefs de famille.

Les **nouveaux convertis appartiennent à toutes les classes d'âge** : hommes, femmes et enfants mêlés. On peut remarquer que les hommes, chefs de famille, quand ils abjurent, s'engagent non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour leur épouse ainsi que pour leurs enfants mineurs.

(4) Religion Prétendue Réformée.

(5) Jusqu'en 1790 Revel faisait partie du diocèse de Lavaur. A cette date Revel a été rattaché au département de la Haute-Garonne.

(6) Parmi eux, plusieurs seigneurs. Ex. Jacques de Durand seigneur de St-Vincent, le Marquis de Besset sieur de Lagarrigue, Philippe Caffarel seigneur du Falga etc...

Il est intéressant d'autre part de constater que la **plupart des nouveaux convertis, même ceux qui appartiennent aux couches sociales les plus modestes, savent signer leur nom** ce qui permet d'en déduire un degré d'alphabétisation bien supérieur à la moyenne générale enregistrée dans notre région à cette époque.

Enfin, pour terminer, indiquons que si l'on est, à juste titre, impressionné par le nombre important de conversions, il n'en demeure pas moins qu'on peut se poser la question de savoir si celles-ci sont bien sincères. La question reste, en tout cas, posée.

Gilbert FLOUTARD



Le Missionnaire botté
 Comment on obtient la conversion
 des Protestants au Catholicisme